CIRCULATION



La ville bientôt à 30 km/h?

Par Marie-Cécile Bérenger mcberenger@laprovence-presse.fr

n accident par jour en moyenne à Aubagne, c'est ce qui ressort des statistiques dressées par le service sécurité routière de la Ville, sous l'égide d'André Sinet. Ces dernières semaines, la commune a même connu trois accidents mortels, touchant un automobiliste route de Saint-Jean de Garquier, un motard sur la RN2 vers Camp Major, et un piéton, avenue des Goums. Et si dans tous les cas, les circonstances précises ne sont pas forcément établies, l'association Ecoréseau, qui milite depuis des années pour la sécurisation des axes de circulation, en profite pour réclamer, une fois encore, le développement des zones à 30.

Un argumentaire

En particulier sur l'avenue des Goums, où les passages pour piétons ne sont pas légion "on entre et sort les véhicules des clients tous les jours, c'est de plus en plus difficile, on assiste à des disputes", raconte ainsi le garagiste Francis Meseguer qui réclame des ralentisseurs sur cet axe très fréquenté. Même chose en bas du cours Foch, où les membres d'Ecoréseau dénoncent, outre l'absence de limitation à 30 km/h, le stationnement anarchique. Le service d'An-







Michel Pierucci et Andreas Heumann dénoncent la vitesse, le stationnement anarchique et les interdits non respectés. / Рнотов М.-С.В

Une zone à 30 ce n'est pas seulement un panneau, c'est des aménagements, -ralentisseurs, rétrécissements de chaussée-."

dré Sinet dispose pourtant d'un argumentaire, en faveur des zones à 30, réalisé par le cabinet Eclat, préconisant d'englober l'ensemble de l'hypercentre dans cette limitation. Mais comme le confie l'élu "une zone à 30 ce n'est pas seulement un panneau, c'est un ensemble d'aménagements, -ralentisseurs, rétrécissements de chaussée- qui peuvent être dangereux aussi".

Le cas de chaque rue doit donc être réfléchi, avant la mise en œuvre d'une telle mesure. "L'idée est de réaliser un calendrier basé sur la durée du mandat", explique l'adjoint à la Sécurité, "mais cette année nous allons'budgéter'des priorités: Roger-Salengro, le haut de la rue de la République vers l'avenue de Verdun, l'avenue des Goums, avec l'inconnue, sur ce dernier axe, du passage du tramway, qui pourrait inverser les priorités". L'ensemble des signalisations à 30 km/h doit toutefois être posé dès le premier aménagement réalisé, ce qui concerne 16 entrées de ville au total.

Reste à faire respecter ces limitations de vitesse, ce qui n'est pas toujours simple. Les membres d'Ecoréseau dénoncent ainsi la dangerosité de l'allée longeant le cours Voltaire, pourtant limitée à 30 km/h "c'est une ligne droite, du coup les gens vont vite. Il faudrait casser cette ligne avec une chicane". D'autant que comme toutes les zones à 30, cet axe est dépourvu de passage piétons, ces derniers étant systématiquement prioritaires.

La commune effectue bien 7 contrôles par an au moyen de bandes posées au sol, ainsi que des relevés de vitesse (voir ci-contre), mais en l'absence de radar mobile, il reste difficile de dissuader les contrevenants. À moins de réussir à faire passer le message d'Ecoréseau "le piéton doit être chez lui partout dans la ville..."

Réagissez à cet article www.laprovence.com

OUELLE VITESSE?

RELEVÉS

Le relevé de vitesse le plus récent a été réalisé en octobre 2008 avenue des Goums: 70 % des véhicules y circulaient à moins de 50 km/h dans le sens Aubagne-La Penne, et 98 % à moins de 70 km/h. Dans l'autre sens, 60 % circulaient à moins de 50 km/h.

ACCIDENTOLOGIE

Les points de la ville les plus dangereux sont connus: devant le parc Jean-Moulin, devant le lycée Joliot, route de Beaudinard, sur la RD96 vers Napollon où le périmètre urbain a été prolongé.



▶ Michel Pierucci et Andreas Heumann dénoncent la vitesse, le stationnement anarchique et les interdits non respectés. / PHOTOS M.-C.B.